

NOTE N° 32.

(TRADUCTION.)

A Son Excellence le Président de la Conférence de la Paix, etc.,

MONSIEUR CLEMENCEAU.

Versailles, le 26 juin 1919.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

D'ordre du Ministre d'Empire des Affaires Étrangères, j'ai l'honneur de faire connaître aux Gouvernements alliés et associés ce qui suit :

« Sont maintenant désignés comme Plénipotentiaires allemands pour la signature du Traité :

« 1. Le Ministre d'Empire des Affaires Étrangères : Hermann MULLER ;

« 2. Le Ministre d'Empire : Dr. BELL. »

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signé : Von HANIEL.

---

An Seine Exzellenz den Präsidenten der Friedenskonferenz, etc.

Herrn CLEMENCEAU.

Versailles, den 26. Juni 1919.

HERR PRÄSIDENT,

Im Auftrage des Reichsministers des Auswärtigen beehre ich mich, den alliierten und assoziierten Regierungen folgendes mitzuteilen :

« Als deutsche Bevollmächtigte für die Vertragsunterzeichnung sind nunmehr bestimmt :

« 1. Reichsminister des Auswärtigen : Hermann MÜLLER ;

« 2. Reichsminister : Dr. BELL. »

Genehmigen Sie, Herr Präsident, den Ausdruck meiner ausgezeichneten Hochachtung.

Gez. : Von HANIEL.

---